

SEANCE DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2020

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au CCAS	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
9	9	9

Date de la convocation

Le 11/09/2020

Date d'affichage

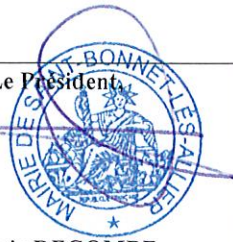
Objet de la délibération

REUNION DU CCAS

A HUIS CLOS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

et publication ou notification
du

Le Président

Emeric DECOMBE
Signature et cachet

L'An deux mille vingt, le 16 septembre à 19 Heures 30, en Mairie de SAINT-BONNET LES ALLIER, le C.C.A.S de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Emeric DECOMBE, président du CCAS de SAINT BONNET LES ALLIER.

Présents : Mmes Céline AUXERRE, Sandrine DINIS, Emeline DURIF, Caroll MAISONNEUVE, Elise MEUNIER, Lydie MYOT, Mayse TARRIT, M. Manuel FERREIRA

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Mme AUXERRE Céline

Vu la confidentialité des dossiers qu'il a à traiter (attribution d'aides, registre des personnes vulnérables,...)

Le Conseil d'Administration décide que les réunions se dérouleront à huis clos pour garder la confidentialité nécessaire.

Sur demande, seront communiquées toutes les informations publiques, communicables, comme le budget, les animations...

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

30 SEP. 2020

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ